



Après la NCC appliquée chez Safran, la grande désillusion comme l'avait prédit la CGT !

La CGT non-signataire de cette nouvelle convention de la métallurgie a décidé suite au fort mécontentement relevé auprès des salariés de Villaroche, **d'organiser une enquête** afin de recueillir leurs avis.

Il s'est avéré que beaucoup d'entre nous, ressentent, à juste titre, du mépris de la part de la direction de SAFRAN. Ils sont victimes d'un déclassement et s'aperçoivent que leur expérience n'est plus prise en compte. La NCC conduit à une perte des repères dans la classification et un nivellement vers le bas des salaires à moyen et à long terme.

Les conséquences d'une telle application de la NCC chez SAFRAN affecte le moral des salariés, ce qui engendre beaucoup d'interrogations sur leur avenir professionnel au sein de notre société, favorise la démotivation et crée un mal être au travail qui indéniablement a aboutit à **des RPS (Risques Psycho-sociaux : +30 cas au 4^{ème} trimestre 2023)**.

C'est pourquoi, la CGT par ses délégués au CSSCT a décidé de poser un **DGI (Danger Grave Imminent) auprès de la direction de SAE à Villaroche le 19 décembre 2023** afin de contraindre la direction à prendre rapidement des mesures pour traiter les conséquences de cette régression sociale orchestrée par la direction générale de SAFRAN.

Trouver des solutions afin que tous les salariés de toutes catégories retrouvent leurs repères, leur motivation et leur qualité de vie au travail est **LA priorité que la CGT** veut négocier avec la direction. Il en va de l'avenir de notre société.

Suite à ce DGI auquel les autres organisations n'ont pas voulu se joindre, il a été décidé à l'unanimité des élus présents à la réunion plénière du CSE du 21 décembre 2023, le plan d'action suivant à savoir :

- Mission concertée votée par le CSE Central
- Mise en place d'une commission mensuelle en local (2 élus/OS)
- Mise en place à la rentrée d'une enquête EVREST avec une question ouverte sur la NCC.

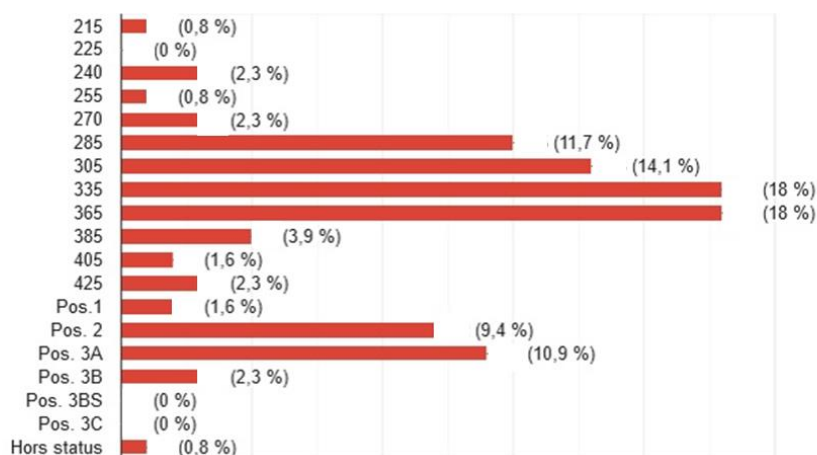
La CGT demande à tous les salariés qui ressentent **un « mal-être au travail »** de ne pas hésiter à se manifester au cours de l'enquête EVREST et de solliciter la médecine du travail, ceci dans un **soucis d'amélioration de leur statut. et de leurs conditions de travail.**

Le 11/01/2024

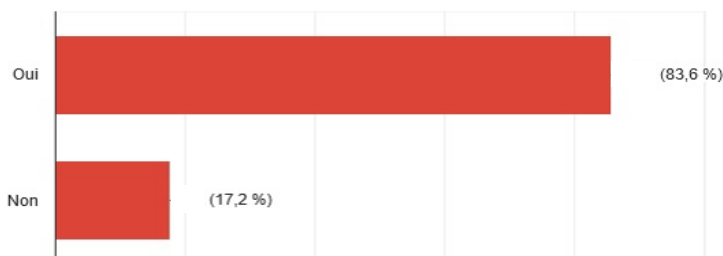


Ci-dessous, quelques résultats issus de l'enquête :

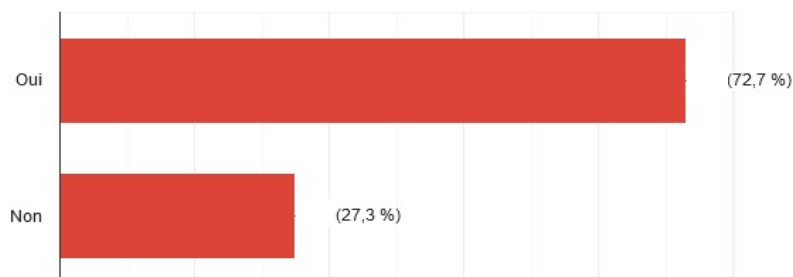
Votre coefficient/position actuel :



Êtes vous **mécontent** de votre cotation ?



Ressez-vous un mal être au travail suite à la remise de votre cotation ?



➔ **72,7% des salariés (267) qui ont répondu à l'enquête ressentent un mal être au travail.**

La CGT a donc déposé un DGI afin d'obliger la direction à garantir la santé physique et mentale des travailleurs de Villaroche (article L.4121-1)

La CGT de Villaroche vous adresse ses meilleurs vœux pour 2024.

